

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Nasso



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Parachat Nasso

« **Consigne la chose pour la dernière génération** » : la grandeur et l'importance de la dernière génération qui est la nôtre

« Relève le compte (litt. Les têtes) des fils de Guerchom, eux aussi **suivant leur maison paternelle** et suivant leur famille » (4, 22)

Une expression semblable est également employée au sujet des fils de Kéhat : « **Relève** le compte des fils de Kéhat parmi les fils de Lévi suivant leur famille et **suivant leur maison paternelle.** » (4, 2)

Le 'Hatam Sofer fait remarquer qu'en ce qui concerne les fils de Mérari (la troisième branche de la tribu de Lévi, n.d.t) , les mêmes termes ne sont pas repris « *Relève le compte* » mais il est écrit simplement « *Compte les fils de Mérari suivant leur famille et leurs maison paternelle* ».

Il explique cette nuance de langage de la manière suivante

: le nom Kéhat fait allusion à une époque où les Bné Israël résidaient sur leur terre, comme on le retrouve dans le verset (Béréchit 49, 10) : ולא יקהת עמים, « *il rassemblera les peuples* ». "Guerchom", quant à lui, évoque un temps où ils ont été déjà rejetés d'Eretz Israël (Guerchom s'apparente à la racine hébraïque גרש, répudier), mais néanmoins encore dirigés par leurs Sages.

A ces deux stades de l'Histoire des Bné Israël, il est écrit dans le verset « *Relève (...) suivant les maisons paternelles* », ce qui évoque que leurs pères sont supérieurs à eux et il convient d'élever les fils afin qu'ils aspirent à atteindre le niveau de leurs ancêtres.

En revanche, dans la dernière génération lorsqu'ils sont dominés par des puissances visant à leur faire renier la Torah, les Bné Israël sont désignés comme "Bné Mérari", ce qui fait référence à l'amertume et aux difficiles épreuves qu'ils endurent alors



(Mérari s'apparente à la racine hébraïque מרר rendre amer, n.d.t). Les propres fils de Mérari, Mah'li et Mouchi, portent également la marque des épreuves puisque Ma'hli évoque la maladie et Mouchi, le déracinement. Les juifs sont alors en proie aux tourments et aux bouleversements dus à leurs persécuteurs. Dès lors, il n'est plus mentionné en ce qui les concerne « *Relève(...) suivant les maisons paternelles* », car grâce à de telles épreuves, ils atteignent un niveau tellement élevé qu'il est dit à leur sujet (Baba Batra 10b) : « Aucune créature ne peut se tenir là où ils se tiennent. » Il n'est donc plus nécessaire de les élever afin qu'ils tentent d'accéder au niveau de leurs pères puisqu'ils sont eux-mêmes à un degré spirituel supérieur à ces derniers. Cet enseignement du 'Hatam Sofer constitue une source d'encouragement immense pour notre génération, celle de la fin des temps. En proie à tous les tourments et à tous les bouleversements provenant de toutes parts, nous méritons plus

que jamais ce titre de Bné Mérari, de "fils de l'amertume". En continuant à nous renforcer dans une confiance en Hachem simple et sans calcul et en nous efforçant d'accomplir Sa Volonté du mieux que nous le pouvons, chacun suivant ses capacités, nous sommes considérés d'après le 'Hatam Sofer comme la génération dont l'importance dépasse celles des pères.

Le Saint-Béni-Soit-Il nous a informé de l'affection particulière qu'Il porte à notre génération par les épreuves qu'il nous inflige. Celles-ci prouvent l'importance de notre travail spirituel.

La Michna (Yoma 1, 7) enseigne que les jeunes Cohanim entouraient le Cohen Gadol durant toute la nuit de Yom Kippour. Dès qu'ils le voyaient somnoler, ils claquaient du doigt afin de le réveiller. Le Tossefot Yom Tov (Avot 5, 5) explique que le bon et le mauvais penchant se livrent une bataille perpétuelle et lorsque l'un d'entre



eux est sur le point d'être vaincu, il déploie toutes ses forces dans cette guerre impitoyable en voyant s'approcher sa fin. La sainteté de Yom Kippour était immense : Le Cohen Gadol devait durant toute cette journée accomplir le Service des sacrifices afin d'expier les fautes du Klal Israël. Aussi, le Satan tentait-il de tout son pouvoir de le faire trébucher et de porter atteinte à sa pureté, ce qui nécessitait donc une vigilance de la part des jeunes Cohanim.

Le Rav de Satmar tire de cet enseignement une leçon pour notre propre génération. Il ne faut pas être particulièrement perspicace pour deviner que le Satan œuvre de toutes ses forces aujourd'hui afin de "capturer" chaque juif dans les mailles de son filet et de l'anéantir spirituellement, à D. ne plaise. Dès lors, on comprend l'importance immense de notre génération dans laquelle chacun peut par son travail personnel atteindre le niveau du Cohen Gadol le jour de Yom Kippour lorsqu'il entre dans le Saint des

Saints. Connaissant la grandeur du potentiel qui est le sien à notre époque, chaque juif pourra ainsi considérablement voir alléger sa tâche et vaincre son Yétser Hara.

Le même Rav avait l'habitude de rapporter la Guémara (Roch Hachana 16b) selon laquelle le Satan est troublé au moment des sonneries du Chofar. Le Talmud Yérouchalmi en explique la raison (rapportée dans Tossefot) de la manière suivante : à cet instant, le Satan craint qu'il ne s'agisse du Chofar messianique annonçant le repentir ultime des Bné Israël.

Cet enseignement demande à être éclairci. En effet, cela fait des milliers d'années que les Bné Israël sonnent du Chofar et la délivrance ne s'est pas encore manifestée. Pourquoi arriverait-elle à notre époque où le niveau de crainte d'Hachem n'est plus comme jadis ?

C'est qu'en réalité, le critère pour amener la délivrance n'est pas la grandeur de celui qui pratique les Mitsvot, mais l'époque dans



laquelle il se trouve : plus la génération est faible et ses épreuves difficiles, plus cette génération est élevée spirituellement. Et dans notre génération, celle de la fin des temps, le moindre effort dans le service divin est accompli à grand prix. Par conséquent, il confère aux juifs de notre époque une importance inégalée si bien qu'ils sont en mesure de hâter la venue du Machia'h plus que dans toutes les générations (cette vérité est connue également par le Satan et c'est la raison pour laquelle il perd ses moyens au son du Chofar).

Le Ysma'h Israël ('Hanouka 56) rapporte que Rav 'Haïm Vital posa un jour au Ari Zal la question suivante : le Yérouchalmi (Chabbath 5, 4) raconte que la vache de la voisine de Rabbi Elazar Ben Azaria sortit une fois avec une lanière accrochée à ses cornes (dans le domaine public pendant Chabbath, ce qui est interdit, n.d.t). Cette faute qui concernait sa voisine fut néanmoins imputée à ce dernier, car il avait

manqué de la réprimander à ce sujet. La Guémara témoigne que Rabbi Elazar Ben Azaria jeûna tellement afin d'expier cette "faute" que ses dents en noircirent.

Si sur ce manquement bénin, Rabbi Elazar Ben Azaria dut autant jeûner, quel espoir reste-t-il à notre génération remplie de fautes beaucoup plus graves ?

Le Ari Zal lui répondit que cela concernait les générations de jadis. Mais à notre époque, dans les ténèbres de l'exil, le moindre soupir de regret venant du fond du cœur possède la même valeur qu'une multitude de jeûnes dans les générations d'antan.

Le Ysma'h Israël ajouta que s'il en était ainsi à l'époque du Ari Zal, cela l'est d'autant plus à son époque qui a vu les épreuves se multiplier plus que jamais.

Nous pouvons aujourd'hui également ajouter aux paroles du Ysma'h Israël que s'il en était ainsi à son époque, combien



davantage l'est-il à la nôtre. Chaque juif doit savoir que le moindre effort entrepris dans quelque situation où il se trouve est considéré, dans notre génération précédant la venue du Machia'h, comme étant plus important que la plus grande Mitsva accomplie par les grands Tsadikim des générations passées.

« Il sanctifiera sa tête en ce jour » : ne pas se décourager de ses échecs !

Notre Paracha nous enseigne les lois concernant le Nazir (celui qui a fait vœu de se sanctifier pendant un certaine période en s'abstenant de boire du vin et en s'éloignant de l'impureté due à un mort, n.d.t). Dans le cas où celui-ci se serait par inadvertance rendu impur, il doit entamer un processus de purification, puis apporter un sacrifice et enfin recommencer sa période d'abstinence depuis le début. Il est écrit à son sujet (6, 11-12) : « *Il fera expiation pour avoir péché sur l'âme et il sanctifiera sa tête en ce jour*

(...) *et les premiers jours seront caducs.* » Le Beth Israël avait coutume de prouver de ces versets que l'homme ne doit jamais se décourager quelles que soient les circonstances. En effet, après s'être rendu impur de manière impromptue, le Nazir est susceptible de se laisser aller au renoncement en se disant : « Tu vois, même tes bonnes résolutions ne sont pas agréées par Hachem ! La preuve, tu es devenu soudainement impur, c'est que du Ciel on a voulu que tu ne puisses pas t'en préserver ! »

Malgré tout, la Torah enjoint le Nazir d'abandonner tous ces calculs (« *Il sanctifiera sa tête en ce jour* ») et d'avancer sans réfléchir dans la voie d'Hachem en proclamant : à partir d'aujourd'hui je commence une nouvelle période d'abstinence et « *les premiers jours seront caducs* ».

Chacun pourra tirer une leçon du Nazir en ce qui concerne ses propres échecs et les surmonter sans se décourager, en disant :



« A partir de maintenant, c'est un autre compte qui commence. »

Il peut advenir cependant que le mauvais penchant de l'homme ne s'avoue pas pour autant vaincu et lui suggère de renoncer à se battre en lui disant : « A quoi cela sert-il de te relever de cette chute, crois-tu pouvoir tromper ton Créateur en prétendant t'améliorer dorénavant ? Hier et avant-hier, tu as déjà dit la même chose et cela ne t'a pas empêché de tomber une nouvelle fois ! » Il devra lui répondre par l'anecdote suivante :

Au temps du Beth Israël, un Ba'hour de sa Yéchiva, dans l'obligation de voyager à l'étranger, décida la veille de son départ de ne pas dormir toute la nuit, de peur de rater son départ. Avant l'aube, il se rendit au Kotel pour prier. A cette heure, l'endroit était quasiment vide de fidèles. Brusquement, il aperçut son Rabbi qui lui tapa sur l'épaule en lui demandant : « Cher

Ba'hour, quelle est la plus grande louange que l'on peut faire du Créateur ? Et sans lui donner le temps de réfléchir, il apporta lui-même sa réponse : "La plus grande louange que l'on peut dire du Créateur est qu'Il ne plaisante pas !" »

Sans s'expliquer davantage, il disparut, laissant le Ba'hour perplexe. Celui-ci ne cessa de retourner les paroles du Rav dans son esprit, essayant d'en comprendre le sens caché. Sur le chemin du retour, il passa devant la Yéchiva Sfat Emet et vit que la chambre du Roch Yéchiva, le Pné Ména'hem, était déjà allumée. Il frappa à sa porte et lorsque celui-ci lui ouvrit, il lui fit part de son étonnement à propos des paroles du Rav : de qui aurait-on pu penser que le Créateur plaisantât pour affirmer que ce n'était pas le cas ?

« Vois-tu, lui répondit-il, en tant que Roch Yéchiva, si j'aborde un Ba'hour pour lui faire une remarque sur sa conduite non-convenable et qu'il accepte



la critique en promettant dès lors, de s'améliorer, et qu'un ou deux jours après, il réitère sa mauvaise conduite tout en m'assurant qu'il a décidé de s'amender, je pourrais concevoir de lui pardonner. En revanche, si ce phénomène se répète plusieurs fois au cours desquelles il ne cesse de promettre "à partir d'aujourd'hui, je n'agirais pas de la sorte", je finirai par m'amuser de ses paroles et lui répondrai qu'il ne peut dorénavant plus se justifier ainsi, son comportement frisant la plaisanterie. Mais le Saint-Beni-Soit-Il n'agit pas ainsi : même si nous nous tenons devant Lui cent fois et même davantage en promettant : "à partir d'aujourd'hui, je m'abstiendrai de cette mauvaise conduite", Il ne considèrera pas la chose comme une plaisanterie, mais **nous recevra avec amour comme si c'était la première promesse !**

Les commentateurs demandent à propos du verset de notre Paracha (6, 20) « *Après le Nazir boira du vin* », pourquoi le

désigne-t-on par "Nazir", puisqu'il s'agit ici d'une personne qui vient de terminer sa période d'abstinence (à qui l'on vient, de ce fait, d'autoriser la consommation de vin) ?

Le Alcheikh explique que dans la mesure où elle a pris sur elle cette période d'abstinence qui consiste à vivre pendant un certain temps avec une exigence de pureté et de sainteté particulière, ce qu'elle a acquis spirituellement grâce à cela demeure en partie, même après qu'elle retrouve le cours de sa vie normale . Aussi convient-il encore de la dénommer "Nazir". Cette explication constitue un enseignement pour nous-mêmes : aucun effort accompli par un juif n'est jamais vain ou perdu.

L'histoire suivante se déroula à Jérusalem, il y a plusieurs années. Un jeune enfant juif, qui jouait avec ses camarades du voisinage, s'entoura le cou au cours du jeu avec une corde et faillit s'étrangler complètement, à D. ne plaise.



Jusqu'à ce que les secours arrivent, il perdit connaissance et fut transporté d'urgence à l'hôpital pour tenter de lui sauver la vie. Après l'avoir examiné, les spécialistes avouèrent avec douleur aux parents leur impuissance en déclarant qu'ils ne pourraient pas le ramener à son état normal (la corde étant restée serrée autour de la gorge pendant un long moment, le cerveau n'avait alors pas été irrigué comme il se devait et avait été ainsi endommagé sérieusement). Dès lors, l'enfant gisait pendant plusieurs jours sans connaissance.

Après plusieurs jours, le téléphone retentit soudain à l'aube dans la maison des malheureux parents. Réveillé en sursaut, le père se dépêcha de répondre. Rabbi David Frankel (un des proches du 'Hazon Ich et un ami du père) était à l'autre bout de la ligne et se mit à lui raconter le rêve qu'il venait de faire cette nuit : il était monté au Ciel et s'était tenu devant le Tribunal Céleste. Soudain, il vit sur leur table une boîte remplie

de petits papiers sur lesquels étaient inscrits les noms de gens encore vivants(...). Chaque nom fit l'objet d'un jugement pour décider si la personne devait continuer à vivre ou non. Brusquement, on sortit le nom de l'enfant en question et les juges se mirent à débattre de son sort. Une partie tendait à le considérer avec bienveillance, alors que l'autre désirait rappeler son âme dans la Yéchiva d'en Haut. Tout d'un coup, une paire de ciseaux de couleur azur apparut devant le Tribunal et coupa le papier portant le nom de l'enfant signifiant par là que son procès était terminé et que la vie lui était rendue en cadeau. A cet instant, Rabbi David s'était réveillé pour s'apercevoir qu'il s'agissait d'un rêve .Il conclut en lui dévoilant qu'il avait fait ce rêve au milieu de la nuit et lui avoua qu'il en ignorait la signification.

Seulement quelques secondes après cette conversation, le téléphone retentit à nouveau. Cette fois, il s'agissait des médecins qui se tenaient aux



côtés de son fils et qui lui ordonnaient de venir avec son épouse le plus vite possible. Avant qu'il n'ait le temps de demander la moindre précision, ils avaient déjà raccroché. Les parents affolés se pressèrent de se rendre à l'hôpital, craignant le pire. Lorsqu'ils arrivèrent, ils crurent défaillir en assistant littéralement à une résurrection : l'enfant avait ouvert les yeux et marmonnait quelques mots pour demander à boire.

Les médecins présents, penchés sur son lit, le considéraient avec étonnement, témoins du miracle qui venait de se produire.

Lorsqu'après cela les parents rentrèrent chez eux, le père raconta à son épouse le rêve de Rabbi David et avoua lui aussi que jusqu'à présent il n'en comprenait pas le sens. En entendant le récit de son mari, la mère fut soudain bouleversée. Elle se mit elle-même à raconter ce qui lui était arrivé la veille. Etant couturière de métier, elle

s'était rendue au marché de Ma'hané Yéhouda pour acheter un morceau de tissu qui lui manquait. Le vendeur la fit pénétrer dans l'arrière-boutique où elle tenta de couper elle-même la mesure qu'elle désirait. N'y parvenant pas correctement, elle finit par demander à ce dernier de le faire à sa place. « Je voulus plus que de coutume veiller à mes gestes, en évitant de lui tendre les ciseaux directement, avoua-t-elle. Je les posai donc sur la table afin qu'il les prenne de lui-même. Les ciseaux étaient de couleur azur. A cet instant, je joignis à cette conduite une prière muette afin que par ce mérite, Hachem envoie une guérison complète à notre fils. Je vois, à présent, conclut-elle que D. a exaucé ma prière : ce sont ces ciseaux grâce auxquels je veillais un peu plus scrupuleusement que d'habitude à la pudeur de mes actes qui ont annulé le mauvais décret et hâté la délivrance ! »

